

## Parcours de soin en Addictologie : *L'UNITE DE SEVRAGE EN AMBULATOIRE, une alternative à l'hospitalisation et une porte d'entrée dans les soins.*

### L'Unité de Sevrage en Ambulatoire (U.S.A.)

Afin de favoriser **une alternative à l'hospitalisation** pour un sevrage des conduites addictives et dans le contexte de la politique nationale de Santé Publique visant à favoriser le développement des prises en charge ambulatoires, **l'Unité de Sevrage en Ambulatoire (U.S.A.)** a été créée en 2018. Cette initiative se trouve également renforcée par le **Plan Régional de Santé Nouvelle Aquitaine 2018-2028**, lequel préconise parmi ses **évolutions majeures** « plus de prises en charge à domicile et d'inclusion au plus près des milieux de vie » d'une part et « plus de prises en charge personnalisées et coordonnées avec une participation active des patients », d'autre part.



Le développement de l'U.S.A a été possible grâce à l'intérêt croissant des praticiens de la Haute-Vienne pour ce dispositif mais également grâce à **l'expérimentation initiale sur le Territoire des Monts et Barrages**. C'est ainsi que plus de **150 patients** ont bénéficié des Programmes de Sevrage en Ambulatoire depuis la création de l'unité.

### Une coopération Spécialiste / Médecin traitant

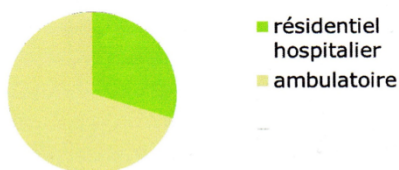
L'U.S.A est une **unité de référence dans la pratique du sevrage programmé et médicalisé des substances addictives en ambulatoire**. Elle a pour mission d'**améliorer la pratique du soin de sevrage en ambulatoire** à l'aide de **Programmes de Sevrage en Ambulatoire** et d'une **coopération U.S.A./médecin référent du patient**. Les programmes proposés par l'U.S.A. sont basés sur les **dernières recommandations médicales**, dans le respect **des bonnes pratiques de présence soignante et spécialisée soutenue auprès du patient**, afin de favoriser l'abstinence à la substance addictive au long cours dans des conditions optimales de confort et de sécurité.

### Un meilleur accès aux soins pour les patients réticents et pour les femmes

Le soin de sevrage en ambulatoire constitue une **alternative au soin de sevrage hospitalier**. Cette modalité de soin doit être privilégiée en l'absence de contre-indication. Elle peut correspondre également à une **demande des patients** de ne pas être hospitalisés et **favorise aussi l'accès au soin pour les patients réticents**. De plus, les **Programmes de Sevrage en Ambulatoire favorisent la connaissance de la problématique addictive, la cohérence et la bonne pratique du réseau de soin et de la famille, au plus proche du lieu de vie du patient**.

## Sevrage résidentiel hospitalier (10 à 30%) /sevrage ambulatoire

ANAES 1999, SFA 2006



Depuis la création de l'USA, plus de 150 patients ont bénéficié des Programmes de Sevrage en Ambulatoire, majoritairement pour stopper une consommation addictive d'alcool. 15 patients ont été adressés par les médecins généralistes du territoire des Monts et Barrages. Aucun des patients accompagnés n'a nécessité une hospitalisation en lien avec des signes de gravité à l'arrêt de l'alcool.

Il est remarquable que cette voie d'accès aux soins de la pathologie addictive soit **plébiscitée par les femmes, puisque 35 % des patients admis en programme sont des femmes**, soit une proportion plus importante qu'en milieu hospitalier. Parmi les 39 patients interrogés en juin 2019 : 33 ont vu une amélioration de leur moral ; 25 une amélioration de leur qualité de vie ; 30 une amélioration de leur qualité de sommeil ; 30 une amélioration de leur appétit. Concernant l'amélioration des rapports sociaux, 33 ont vu progresser leurs rapports avec les proches et 31 ceux avec les collègues de travail. 26 des patients interrogés n'avaient pas re-consommé d'alcool depuis le sevrage et étaient dans la phase de maintien de l'abstinence. 7 autres consommaient moins qu'auparavant. Un seul patient a bénéficié d'un sevrage hospitalier par la suite. **100% des patients interrogés ont signifié leur satisfaction de la prise en charge proposée.**

**35% des patients admis sont des femmes**

### Repérer les conduites addictives

Le repérage des conduites addictives est l'affaire de tous les soignants. L'accès aux soins et la prévention des conduites addictives améliorent grandement, entre autres choses, la santé physique et psychologique. **L'unité de Sevrage en Ambulatoire constitue une des modalités de prise en charge, chez des patients conscients de leur problématique et en demande d'un arrêt complet et durable de leur consommation.**

Dans ce cas, le **patient volontaire à l'arrêt complet et au long cours de la substance** dont il est addict (alcool, cannabis...) et en l'absence de contre-indication à un accompagnement en ambulatoire, **il peut être adressé à l'U.S.A.** Une IDE spécialisée se rendra à son domicile dans les plus brefs délais à la réception du **document de demande de Programme de Sevrage en Ambulatoire.**

### Où trouver notre documentation ?

Les documents de demande de Programme de Sevrage de l'Alcool et du Cannabis sont disponibles sur demande au secrétariat de l'Unité de Sevrage en Ambulatoire (tel : 05 55 43 12 56 - fax : 05 55 43 13 81), et téléchargeables sur le site d'AddictLim (rubrique sevrage ambulatoire).

L'équipe de l'USA se montre disponible pour une présentation de l'unité, des Programmes de Sevrage en Ambulatoire ainsi que pour une formation au Repérage Précoce et Intervention Brève (R.P.I.B) des conduites addictives auprès des professionnels de santé.

#### Contact :

Responsable de l'unité : Dr Sylvain Cantaloube

Secrétariat de l'Unité de Sevrage en Ambulatoire : 05.55.43.12.56